# PROVINCE DE QUÉBEC
# MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

## AVIS PUBLIC

Je soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Preissac, donne avis que :

Conformément aux dispositions du Code municipal, le rapport financier de la municipalité ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022 seront déposés à la séance ordinaire du conseil de la municipalité le ***mardi le 9 mai 2023 à 20h00 au 6 rue des Rapides.***

Donné à Preissac ce 3e jour de mai 2023.

*Gérard Pétrin*
Directeur général et greffier-trésorier

# PROVINCE DE QUÉBEC
# MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

---

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Gérard Pétrin, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en conformité avec le règlement numéro 273-2020 adopté en vertu de l'article 433.1 du code municipal, le 25 février 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 3e jour de mai 2023.

*Gérard Pétrin*
Directeur général et greffier-trésorier

---